M. Zola et la Légion d'honneur

Paris, 23 mai. — Le *Gaulois* de demain assure que le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur se réunirait pour statuer sur le cas de Zola, et mettre ainsi fin à d'inutiles scandales. S'il en était ainsi, ajoute le *Gaulois*, nul doute que le Cabinet recueille, dès la rentrée des Chambres, le bénéfice de son attitude énergique.

LA DÉMISSION DE M. LEBON

Que fera le Cabinet ?

Paris, 23 mai. — M. André Lebon, ministre des colonies, est rentré à Paris ce matin. Il a eu une entrevue avec M. Méline, président du conseil, à la disposition duquel il a remis son portefeuille.

M. Méline a prié M. André Lebon de conserver la direction du ministère des colonies jusqu'au prochain conseil des ministres.

Le conseil des ministres doit se réunir incessamment, très probablement demain matin mardi.

Il y sera délibéré de la situation créée à M. André Lebon et à M. Delpeuch par leur échec d'hier, et il y sera pris des résolutions en vue de régler soit cette situation, soit la situation du cabinet tout entier.

La question sera posée de savoir si le cabinet doit offrir sa démission à M. Félix Faure; s'il doit refuser la démission de M. André Lebon, nul article de la constitution n'imposant l'obligation pour être ministre d'être sénateur ou député ;

Enfin, si, au cas où cette démission serait acceptée, il conviendrait de compléter immédiatement le cabinet ou de confier l'intérim des colonies à un membre du cabinet, sans doute M. Hanotaux, jusqu'à la rentrée des Chambres.

La *République française*, organe du président du conseil, ne contient ce soir aucune indication sur les intentions de M. Méline.

UNE FAMILLE MASSACRÉE

Oran, 23 mai. — Un crime horrible, qui rappelle la tragédie de Nassandres, vient de plonger dans la consternation le village d'Arlal et toute la région d'Aïn Temouchent.

Pendant la nuit d'avant-hier, à la ferme Mazeran, située à quinze cents mètres du village d'Arlal, un garçon de ferme, nommé Santa-Maria, sa femme et ses trois enfants, âgés de treize, sept et trois ans, ont été assassinés.

Lorsqu'on a découvert, hier, cette abominable boucherie, l'aîné des enfants respirait encore.

On l'a transporté à l'hôpital d'Aïn-Temouchent, mais il a succombé dans la soirée à ses horribles blessures.

L'assassin présumé est un Marocain qui était campé près de la ferme et qui a disparu, emmenant deux mulets. Le vol serait le mobile du crime.

Dès que le parquet a été avisé télégraphiquement de ce quintuple assassinat, le juge d'instruction s'est rendu sur les lieux, accompagné du personnel judiciaire.

UN DRAME PARISIEN

Une personnalité parisienne, M. X..., très connu dans le monde des théâtres, vient d'être la victime d'un drame encore assez obscur qui a failli lui coûter la vie. On parle à mots couverts d'empoisonnement et les médecins ont jugé indispensable d'isoler M. X...; ils l'ont fait transporter aux environs de Paris où il est l'objet de soins dévoués.

M. X... est âgé de trente huit ans environ: il demeure avec sa femme dans un quartier élégant de Paris. On l'avait vu plein de bonne humeur, à l'Opéra, à la reprise du *Prophète*, il y a une quinzaine de jours; on comptait le voir le lendemain à la première représentation de *Fervaal*, à l'Opéra-Comique; il n'y parut pas. Il était tombé subitement malade dans la journée.

Il crut à une simple migraine, à une indisposition passagère qui allait se dissiper. D'heure en heure son état s'aggrava, une congestion cérébrale se déclara, les membres du malade se glacèrent et à minuit il semblait mourant.

La domestique des époux X..., et la concierge de la maison, coururent chez plusieurs médecins du voisinage qui vinrent aussitôt. Ils trouvèrent M. X... dans un état très grave, les membres rigides, les pupilles dilatées, la peau sur toute la surface du corps couverte de taches noirâtres. Le pouls avait presque cessé de battre et les médecins crurent pendant un instant que M. X..., allait mourir dans leurs bras. Des sangsues, des sinapismes et des injections de caféine ranimèrent un peu le malade.

Le lendemain matin le médecin habituel de M. X... qui avait été appelé au chevet de son client, jugea la situation assez grave pour demander deux de ses confrères en consultation.

Les trois docteurs résolurent, étant donné le caractère étrange des symptômes relevés chez M. X..., de prévenir deux des amis intimes du malade, qui sont directeurs de grands théâtres à Paris.

Il fut décidé que M. X... ne pouvait rester plus longtemps chez lui, et dans l'après-midi il était, malgré son état alarmant, transporté en voiture dans un pavillon des environs de Paris, où il a été soigné par son médecin qui a laissé près de lui un interne et une garde-malade.

Les symptômes sont allés de jour en jour en diminuant de gravité.

Les dernières nouvelles permettent de croire que M. X... se tirera bientôt de ce danger.

Ce qui fait croire que la maladie de M. X... n'est pas accidentelle, c'est que certains de ses amis sont allés informer le parquet.

Une personne aurait tenté d'empoisonner M. X... et ce serait de l'atropine dont on se serait servi.

D'autre part, M. X..., mis au courant des démarches qui ont été faites auprès de la justice, aurait déclaré qu'il ne voulait pas qu'on poussât l'affaire plus loin. Aucune action judiciaire ne serait donc engagée.

Mme X... est restée à Paris. On la tient journellement au courant des phases de la maladie de son mari.

VICTIMES DE LA FOUDRE

Pont-Saint-Esprit, 23 mai.— La commune de Cornillon vient d'être le théâtre d'un terrible accident occasionné par la foudre.

Dans l'après-midi d'hier, deux propriétaires, MM. Louis Coste et Auguste Charousset, âgés de vingt quatre ans, ramassaient de la feuille de mûrier lorsqu'un violent orage éclata. Les deux hommes, pour se garantir de la pluie, eurent la fatale idée de se mettre sous un chêne et c'est en cet endroit que la foudre est venue les frapper.

Les cadavres de ces deux malheureux ont été trouvés dans la soirée. Ils étaient à côté l'un de l'autre. L'un avait la face contre terre; l'autre, placé parallèlement, était à genoux, les mains appuyées sur le sol. Sur leur visage, aucune apparence de souffrance; les deux victimes avaient succombé à l'asphyxie.

Coste et Charousset étaient mariés depuis quelques mois seulement.

LA GUERRE

L'arrivée de l'escadre de l'amiral Cervera à Santiago de Cuba paraît avoir décidé les Américains à changer leur tactique navale et à modifier la composition de leurs escadres. Jusqu'à présent, ces escadres étaient composées, comme on sait, de vaisseaux de tous les tonnages et de toutes vitesses.

A côté des grands cuirassés filant 16 à 17 nœuds, il y avait des garde-côtes ne marchant qu'à 13 nœuds. C'est-à-dire que ces escadres, sous peine de se désagréger, devaient adopter la vitesse de marche de 13 nœuds. Cette circonstance explique que la flotte de l'amiral Cervera, dont les vaisseaux marchaient uniformément à 20 nœuds au minimum, ait pu échapper aux attaques des Américains.

Si donc la composition primitive des escadres du commodore Schley et de l'amiral Sampson avait été maintenue, les mêmes effets se seraient produits et l'amiral Cervera aurait continué à conserver sa supériorité. Pour éviter ce résultat, les Américains ont décidé de créer des escadres homogènes: l'une comprendra les croiseurs à marche rapide et l'autre les bâtiments à marche plus lente.

La première aura pour mission de rabattre l'ennemi sur la seconde. Il faudra voir ce que donnera cette nouvelle organisation.

AUX ETATS-UNIS

New-York, 23 mai. — L'ex-gouverneur de la Louisiane, M. Pinchback, et le chef du bureau de l'enregistrement au bureau des finances, à Washington, ont été autorisés par le ministre de la guerre, à former quatre régiments de noirs, qui prendront le nom d'*immunisés*, parce qu'ils sont réfractaires à la fièvre jaune.

Dans les cercles navals, on estime que la guerre ne peut être prolongée par l'Espagne, faute d'argent et de munitions. Le dernier engagement de Cienfuegos a coûté trois mille projectiles.

Des steamers anglais rapportent qu'ils ont rencontré des vaisseaux de guerre espagnols aux îles Scilly, à 400 milles au large du cap Henlopen.

Les steamers *Hekla, Pretoria, Paula* rapportent avoir fait une rencontre analogue à 60 degrés de longitude et 31 de latitude.

Des troupes de l'armée régulière sont expédiées sur les villes des côtes pour assurer leur défense.

Le ministre de la marine Long s'est rendu dimanche dans les usines et chez les fournisseurs de l'armée pour activer la livraison des munitions et uniformes destinés aux troupes.

Le brigadier général Thomas Hinderson est allé à San Francisco pour se mettre à la disposition du commandant des troupes qui doivent être envoyées à Manille.

EN ESPAGNE

Madrid, 23 mai. — Jusqu'à présent, les Américains résidant en Espagne n'avaient pas été inquiétés et pouvaient en toute sécurité vaquer à leurs affaires; mais l'opinion commence à être très montée contre les Yankees, qui, en interceptant les lettres contenant des valeurs et des chèques dirigés sur l'Espagne, rendent impossible la liquidation des opérations commerciales en cours entre les deux pays, qui bombardent les villes sans avis préalable et qui, surtout, ont recours à des procédés tels que ceux qu'ils ont employés à Guantanamo où on dit qu'ils ont arboré le drapeau espagnol pour tromper la garnison.

Les journaux d'aujourd'hui publient de violents articles à ce sujet.

Le gouvernement se préoccupe, lui aussi, d'un pareil état de choses. Le ministre des affaires étrangères adressera un memorandum aux puissances pour dénoncer les faits en question.

En même temps, de nouvelles mesures sont prises pour faire sentir plus lourdement la guerre à l'ennemi. Le ministre de la marine a conféré longuement, aujourd'hui, avec le représentant de la compagnie transatlantique : il serait question d'armer de nombreux paquebots comme auxiliaires de la marine de guerre pour détruire le commerce maritime américain.

Quelques paquebots seront munis des appareils nécessaires pour couper les câbles télégraphiques américains, afin de pouvoir user de représailles au cas où l'ennemi, comme il l'annonce, grouperait les câbles qui relient la Havane à la Jamaïque.

Le capitaine du *Montserrat*, qui est porteur d'importants plis adressés par le maréchal Blanco au gouvernement, arrivera ce soir à Madrid. La population prépare une ovation au vaillant capitaine qui a réussi à forcer le blocus de Cuba.

Les journaux assurent que l'escadre commandée par l'amiral Cervera continue à être mouillée à Santiago-de-Cuba.

L'escadre de l'amiral Sampson, ayant fait sa jonction avec celle de l'amiral Schley, paraît disposée à parcourir les côtes de Cuba pour se mettre à la recherche de l'escadre espagnole, mais l'amiral Cervera a reçu l'ordre de ne pas accepter le combat contre des forces notoirement supérieures à celles dont il dispose.

LE PROCÈS CARRARA

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du 23 mai 1898

L'assassinat du garçon de recettes Lamare

Ayant donné dans notre numéro d'hier tous les renseignements sur les faits de ce procès nous n'avons plus à nous occuper que des débats.

A midi les accusés font leur entrée.

Carrara est un homme brun, au nez assez fort ; il est mis avec soin et correctement en noir.

Il a une raie sur le côté et est coiffé irréprochablement, l'œil assuré, petite moustache brune.

Cependant, on remarque qu'une fois entré dans le banc, il se cache la figure en baissant obstinément la tête.

Quant à la femme Carrara, impossible encore d'analyser sa physionomie, car un épais mouchoir, dans lequel elle semble pleurer abondamment, la cache complètement; elle accuse vingt-quatre ans, elle est blonde et la tête entièrement enveloppée d'une mantille noire.

CARRARA

Les débats, qui doivent occuper, ainsi que nous l'avons dit, deux audiences, sont dirigés par M. le conseiller Thiberge, président. M. Van Cassel occupe le siège du ministère public comme avocat général, les défenseurs MMes Félix Decori, Henri Robert, sont à leur poste. Sur la table des pièces à conviction sont, parmi d'autres objets, le câble qui a servi à descendre le cadavre de l'infortuné garçon de recettes Lamare et le brasero qui en a opéré la combustion, jusqu'à extinction de chair naturelle; puis la terrible clé de voiture et quelques paniers et flacons renfermant de la terre de la champignonnière.

Les accusés écoutent la lecture de l'acte d'accusation, savoir: Carrara, la tête cachée derrière la boiserie et la femme toujours pleurant et, à certain moment s'évanouissant pendant quelques secondes, puis les pleurs redoublent; surprenante attitude de la part d'une femme qui s'en allait danser dans un bal public deux jours après le crime.

Cependant une crise de nerfs de la femme Carrara, plus forte que les autres, nécessite une suspension d'audience.

Treize témoins seront entendus, parmi lesquels on remarque M. Cochefert, le chef de la Sûreté, et le garçon de recettes du Crédit lyonnais, M. Viguier, si heureusement épargné.

INTERROGATOIRE DE CARRARA

Le président constate d'abord que la réputation de Carrara est bonne sous le rapport de la sobriété et du travail, mais déplorable au point de vue de la moralité.

Plusieurs actes indélicats sont reprochés à l'accusé. Carrara se défend sans conviction, à voix basse et peu distincte. Ainsi il nie d'abord les dettes que M. le président lui rappelle et finit par les reconnaître, ainsi que les paroles compromettantes qui lui sont échappées avant le crime.

Arrivant au meurtre même, Carrara reconnaît avoir placé la forte clé de voiture en dedans de la salle à manger, derrière la porte. C'était pour être plus prêt à assassiner Lamare. En effet, pendant que Lamare était occupé à consulter son portefeuille, il l'a assommé d'un seul coup vigoureusement appliqué sur la nuque. Tous les détails que nous avons donnés en relatant les faits de la cause sont avoués par cette homme, le vol de 20,000 francs, renfermés dans la sacoche et le portefeuille avec l'aide de la femme qui, armée d'un couteau coupait les lanières, puis la crémation du cadavre gênant dans le brasier de la champignonnière avec les circonstances sinistres que l'on connaît.

Carrara demeure impassible se bornant à répondre par des inclinaisons de tête au président qui lui demande souvent : « Est-ce bien ainsi que les choses se sont passées ? »

Quant à la femme qui ne cesse de sangloter elle s'évanouit. On est obligé de la transporter au dehors, et, de ce fait, l'audience est suspendue de nouveau.

L'audience est reprise à deux heures dix minutes, et l'interrogatoire ou plutôt le monologue du président recommence.

« D. Vous aviez caché l'argent volé, 22,731 francs? — R. Je n'ai jamais su combien il y avait dans la sacoche de Lamarre.

D. Vous l'aviez caché dans une anfractuosité de la carrière, la nuit même du crime? — R. Oui.

D. Le tout était *enfermé dans une serviette*? — R. Oui.

D. Mais le lendemain, votre femme ne vous a-t-elle pas fait enfermer l'or et les billets dans une boîte en fer-blanc de peur que les mulots ne rongent la serviette et peut-être les billets de banque? — R. Oui.

D. Quand avez-vous descendu le brasero dans la carrière? — R. Le jour même du crime après l'assassinat.

D. Il résulte de l'information que c'est la veille que vous auriez descendu ce brasero dans la champignonnière. — R. C'est le jour même.

D. Dès votre premier interrogatoire, dès vos aveux, vous aviez assumé toute la responsabilité de l'assassinat dégageant le plus possible celle de votre femme dans l'intérêt de vos enfants, dites-vous plus tard. — R. Oui.

D. Mais vous changez d'attitude dès que vous savez que votre femme a fait, elle aussi, des aveux, qu'elle vous accuse, et alors vous affirmez que c'est elle qui a conçu le crime. Est-ce bien la vérité cela ?

D. Pourtant, votre femme vous oppose, sur ce point, des démentis formels. — R. C'est ma femme qui a eu l'idée du crime qui, disait-elle, ne pouvait pas être découvert.

D. Qui a pu lui en suggérer l'idée? — R. Les lectures de romans-feuilletons qu'elle faisait chaque jour. Et comme j'hésitai, moi, elle me dit : « Tu t'échines et tu n'arrives à rien. Si tu m'écoutes, nous pouvons sortir de la situation désespérée dans laquelle nous nous trouvons, et personne ne saura rien. Si tu ne m'écoutes pas, tu n'es pas un homme! »

D. Etant donné votre caractère et ce qu'on sait de votre violence, on vous croira difficilement ; l'on vous croira d'autant moins que c'est vous qui aviez eu, quelque temps auparavant, l'idée de voler un vieux rentier, M. Chéreau, que vous saviez être l'amant de votre femme pour laquelle il consentait volontiers à certaines largesses. Vous lui aviez conseillé de faire prendre un *narcotique à ce M. Chéreau*, et vous, profitant du sommeil du vieillard, vous feriez main basse sur ses valeurs, bijoux et argent.

Carrara baisse la tête sans répondre.

D. Votre femme ayant refusé, vous dites à votre beau-frère, faisant allusion à ce coup manqué mais sans autrement insister : « *Ah! si cette gueuse voulait* nous ne serions pas toujours à la recherche d'une pièce de 20 francs! » R. Je n'ai jamais tenu ce propos et j'ai toujours ignoré l'inconduite de ma femme.

D. N'est-ce pas vous aussi qui avez conçu et organisé l'incendie de votre remise? Votre femme a fait à cet égard *des aveux complets*. En vous accusant, elle s'accuse elle-même. Mais, et c'est là que je voulais en venir, si elle a allumé cet incendie, c'est sur votre conseil. Nous voilà loin de cette faiblesse de caractère qui vous aurait placé, ainsi que vous le prétendiez tout à l'heure quand je vous questionnais sur les circonstances qui ont *précédé l'assassinat de Lamarre, sous l'entière dépendance* de votre femme qui aurait été la tête qui organise et vous le bras qui exécute.

L'interrogatoire de Carrara se termine sur ces mots. C'est au tour de la femme qui confirme tous les faits commis.

Les témoins

La cour procède à l'audition des témoins; aucun incident à relever, si ce n'est l'attention très marquée qu'a soulevée la venue à la barre de Viguier, le premier garçon de recettes qui se présenta chez Carrara et qui ne dut son salut qu'à son arrivée matinale chez les assassins. Il avait peu d'argent à ce moment, pensèrent-ils.

L'audience est renvoyée à demain.

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS

Paris, 23 mai. — Le gouvernement triomphe définitivement des efforts désespérés de la coalition radicale-socialiste, malgré les fantasmagories de chiffres des adversaires de M. Méline ; M. Méline reste debout avec une majorité qui, sans être renforcée quant au nombre, l'est quant à la solidité des éléments qui la composent.

Le *Matin*, qu'on ne saurait suspecter de tendresse à l'égard du ministère et qui pleure l'échec de M. Goblet, donne la statistique suivante du 2e tour de scrutin :

Républicains ministériels	64
Ralliés	6
Conservateurs	7
Radicaux	19
Radicaux-socialistes	44
Socialistes	31
Nationalistes	4

Avec les résultats du premier tour, la Chambre aura la composition suivante :

Républicains ministériels	253
Ralliés	37
Conservateurs	44
Radicaux	163
Radicaux-socialistes	74
Socialistes	56
Nationalistes	9

Donc, en additionnant les voix des 253 républicains de gouvernement élus aux deux tours de scrutin avec les 37 ralliés et les 44 membres de la droite, on trouve une majorité de 334 voix contre 233 membres de la coalition radicale-socialiste, soit une majorité de cent voix, très exactement de 92 en admettant que les nationalistes et antisémites votent, dans certaines circonstances, avec l'extrême gauche. Cette majorité se maintiendrait encore très ferme et très suffisante dans le cas où quelques droitiers intransigeants, — et ils ne sont pas plus d'une douzaine, — se laisseraient entraîner avec M. de Cassagnac dans une opposition systématique.

Il importe de noter qu'un grand nombre de députés libéraux, comme MM. Rogez et Loyer, ont été classés, fort justement d'ailleurs, parmi les républicains ministériels.

D'autre part, on nous communique une autre statistique que nous croyons devoir placer sous les yeux de nos lecteurs :

« L'ancienne Chambre comptait 42 conservateurs, 39 ralliés, 240 républicains modérés, 201 radicaux, 43 socialistes et 16 révisionnistes, total 581.

» Les résultats des scrutins des 8 et 22 mai établissent ainsi la composition politique de la nouvelle Chambre :

» 47 conservateurs, 32 ralliés, 228 républicains modérés, 187 radicaux, 49 socialistes et 18 révisionnistes. Total, 581.

» Ont été élus au second tour : 11 conservateurs, 17 ralliés, 47 modérés, 70 radicaux, 30 socialistes et 5 revisionnistes; total, 180.

Avaient été élus au premier tour : 36 conservateurs, 35 ralliés, 181 modérés, 117 radicaux, 19 socialistes et 13 révisionnistes. Total 401.

« Sur les deux tours de scrutin, les conservateurs gagnent 4 sièges; les ralliés 13, les socialistes 6 et les revisionnistes 2.

« Les modérés perdent 12 sièges et les radicaux, 14.

Les nouveaux députés

Aux deux tours de scrutin, 211 députés nouveaux ont été élus. En voici la décomposition numérique :

19 conservateurs, 22 ralliés, 74 modérés, 66 radicaux, 24 socialistes, 6 revisionnistes.

La différence de quatre sièges avec le chiffre des éliminés provient du fait de la création de circonscriptions nouvelles et de la disparition d'un certain nombre d'autres.

Les éliminés

Douze circonscriptions étaient vacantes par suite de circonstances diverses; 37 députés ne se représentaient pas. 62 députés ont été éliminés au premier tour ; 6 conservateurs, 1 rallié, 27 modérés, 24 radicaux, 3 socialistes, 1 révisionniste.

15 députés se sont désistés entre les deux tours de scrutin : 5 modérés, 8 radicaux, 1 socialiste, 1 revisionniste.

61 ont été éliminés au second tour : 1 conservateur, 3 ralliés, 24 modérés, 21 radicaux, 10 socialistes, 2 revisionnistes.

Total, 207.

Les pertes des collectivistes

La plupart des députés collectivistes sortants ont été battus. Ce sont :

MM. Jaurès, Jules Guesde, Deville, Gérault-Richard, colonel Sever, Thierry-Cazes, Souhet, Charpentier, Chauvin, Toussaint, Faberot et Lavy.

En outre, les républicains de gouvernement ont gagné le siège de M. Girodet, socialiste, décédé.

Les pertes des radicaux

Enfin, les radicaux ont à déplorer plusieurs pertes qui leur seront très sensibles, notamment celle de M. René Goblet, président du groupe radical socialiste, de M. Boissy d'Anglas, de M. Crémieux et celle de M. Dron.

LES DERNIERS RÉSULTATS

ARIÈGE. — Arrondissement de Saint-Girons. — Votants, 16,996. MM. Bernere, radical, 8620 voix ; Galy-Gasparon, modéré, 8960, élu.

M. Sentenac, député sortant, modéré, s'était retiré après le premier tour.

BASSES-ALPES. — Arrondissement de Sisteron. — Votants, 5,074. MM. Robert, radical, 2090 voix, élu ; Bontoux, modéré, 1878 ; le vicomte d'Hugues, député sortant, révisionniste, 1196 voix.

M. le vicomte d'Hugues s'était retiré après le premier tour.

DROME. — Arrondissement de Nyons. — Votants, 7,997. — MM. le comte d'Aulan, conservateur, 4,390 voix, élu; Boissy d'Anglas, député sortant, radical.

GUADELOUPE. — 2e circonscription. — M. Légitimus, socialiste, est élu contre M. Isaac, député sortant, radical.

LOT-ET-GARONNE. — Arrondissement de Marmande. — Votants, 23,731.— MM. Meillet, socialiste, 9,647 voix, élu; Arago, modéré, 9,568 ; l'abbé Rambaud, républicain libéral, 4,516.

M. Deluns-Montaud, ancien ministre du commerce, député sortant, modéré, ne se représentait pas.

MARTINIQUE. — Première circonscription. — M. le docteur Duquesnay, modéré, est élu avec 1,337 voix de majorité contre M. Deproge, député sortant, radical.

LES ÉLECTIONS et la PRESSE PARISIENNE

Voici les appréciations des principaux journaux de Paris sur les résultats des élections :

Le *Figaro* se réjouit de l'échec de M. Goblet ; il trouve que les élections ne sont pas trop mauvaises.

L'*Autorité* dit : « Le scrutin du 22 mai est un véritable échec pour le ministère Méline. »

Le *Gaulois* constate avec une certaine émotion les progrès du collectivisme en province, surtout dans les campagnes.

La *Petite République* se réjouit de la journée du 22 mai, malgré l'échec de plusieurs de ses amis.

La *Lanterne* reconnaît que « cette fois encore, sa victoire est endeuillée par quelques défaites qui attristeront profondément tous les républicains. »

Du *Radical* : « En fin de compte, la victoire est restée à la République, au parti du progrès social de la Révolution française. »

Le *Rappel* dit : « Cette Chambre élue au hasard, frappée d'impuissance... ne mérite point de retenir notre attention. »

De l'*Intransigeant*: « Le ballottage d'hier nous débarrasse à la fois de Méline et de Zola. Dans les théâtres on appelle ça : *faire plus que le maximum*. »

La *Libre Parole* dit de même que le gouvernement est battu ainsi que les Dreyfusards.

Le *Siècle* : « Nous sommes placés dans cette alternative, ou une Chambre cléricale, ou une Chambre socialiste. »

De l'*Aurore* : « Il paraît impossible de dégager la signification du scrutin d'hier. »

Du *Jour* : « La Chambre qui vient vaut mieux que celle qui s'en va. »

La *Gazette de France* croit que le cabinet Méline ne pourra se maintenir au pouvoir.

La *Liberté* constate les progrès du socialisme, tout en se félicitant de l'ensemble des résultats.

Pour le *Temps*, ce qui ressort des élections, c'est l'absence d'une majorité absolue.

Le *Moniteur universel* dit des socialistes : Là où ils ont été vus à l'œuvre, ils sont congédiés. C'est un bon symptôme ».

Le *Journal des Débats* constate que le pays est profondément divisé.

La *Vérité* voit avec plaisir le réveil significatif des conservateurs.

La *République Française* estime que les républicains de Gouvernement peuvent toujours tenir solidement tête à leurs adversaires.

Enfin l'*Univers* s'exprime ainsi : « Le ministère Méline, avant les élections, possédait une majorité de soixante à soixante-dix voix. Maintenant il en compte une de soixante-dix à quatre-vingts. »

ANCIENNE & NOUVELLE DÉPUTATION DU NORD

ANCIENNE DEPUTATION

L'ancienne députation du Nord était ainsi composée :

Avesnes : MM. Guillemin, Defontaines et Evrard Eliez.

Cambrai : MM. Michau et Carpentier-Risbourg.

Douai : MM. Hayez et des Rotours.

Dunkerque : MM. Guillain et Cochin.

Hazebrouck : MM. Lemire et Plichon.

Lille : MM. Le Gavrian, Loyer, Sever, Dansette, Coget, de Montalembert, Jules Guesde et Dron.

Valenciennes : MM. Weil-Mallez, Lepez et Sirot-Mallez.

NOUVELLE DEPUTATION

(Les noms des nouveaux élus sont en italique).

Avesnes : MM. Guillemin, Defontaine et Evrard Eliez.

Cambrai : MM. *Bersez* et *Morcrette-Ledieu*.

Douai : MM. *Debève* et des Rotours.

Dunkerque : MM. Guillain et Cochin.

Hazebrouck : MM. Lemire et Plichon.

Lille : MM. *Th. Barrois*, Loyer, *Rogez*, Dansette, *Delaune*, de Montalembert, *Motte* et *Masurel*.

Valenciennes : MM. Weil-Mallez, Lepez et Sirot-Mallez.

Soit huit députés nouveaux.

LES ÉLECTIONS DU NORD

et les journaux de la région

Les résultats du scrutin de ballottage dans le Nord font l'objet des commentaires de la presse régionale.

Naturellement, les appréciations sont diverses.

Les journaux modérés célèbrent avec une joie bien légitime la magnifique victoire remportée, dimanche, à Tourcoing, à Lille et à Cambrai, par le parti républicain sur la coalition radicale-socialiste.

L'élection de MM. Albert Masurel, Rogez et Loyer est le triomphe du bon sens et du patriotisme sur l'esprit révolutionnaire et sectaire.

Les organes radicaux et collectivistes usent largement du droit accordé à tous les condamnés de profiter des vingt-quatre heures pour maudire leurs juges.

Ils récriminent amèrement contre le suffrage universel qui les a abandonnés définitivement dans notre département.

Alliés durant la lutte, le *Progrès-Avenir* et le *Réveil-Egalité* restent unis encore dans la défaite : les plaintes qu'ils exhalent dans leurs colonnes sont inspirées par un sentiment identique.

Après avoir fait si bon ménage pendant la période électorale, les deux feuilles aujourd'hui se consolent entre elles de l'insuccès de leurs candidats. Rien n'est plus naturel.

Voici des extraits des journaux :

La *Dépêche* apprécie en ces termes la victoire de dimanche :

« Les magnifiques résultats de l'arrondissement de Lille sont la note caractéristique des élections de ballottages dans le département du Nord. La coalition radicale-socialiste a été brisée à Lille et à Tourcoing.

« M. Loyer, réélu, a près de deux mille voix de majorité, M. Paul Rogez, battant M. Sever, à plus de mille voix, M. Masurel, triomphant de M. Dron, malgré l'odieuse campagne menée contre lui, voilà le bilan superbe journée qui a arraché à tous les bons citoyens une clameur d'allégresse et un cri de délivrance.

» Nous n'avons pas coutume de chanter victoire et de nous enorgueillir de nos succès, mais il nous sera permis de nous réjouir sincèrement des résultats obtenus auxquels, dans notre modeste mesure, nous avons coopéré. C'est le triomphe de la politique que nous n'avons cessé de préconiser depuis de longues années. Le 22 mai complète dans l'arrondissement de Lille le 8 mai, et les confédérés radicaux-socialistes ont été battus dans toutes les circonscriptions où ils avaient engagé la lutte. »

Nous découpons du leader article de *La Croix du Nord* les passages suivants :

« Mais oui, victoire ! Trois fois victoire !

» Ecrasée la *monstrueuse coalition radico-socialiste* ! Crevé le « spectre », le fameux « spectre » ! Dans le ruisseau la loque rouge ! A trente-six pieds sous terre les sans-patrie !

» Après vive Roubaix, vive Lille !

. . . .

» C'est pour nos honnêtes et laborieuses populations un affranchissement, un nettoyage complet, un soulagement.

» Et pour la *Sociale* un effondrement et un désastre, une débâcle.

» Et avec vive Lille, vive Tourcoing !

» Ah ! la lutte a été ardente, acharnée, épique à Tourcoing.

» Il s'agissait pour le radicalisme de faire triompher à tout prix son chef incontesté dans le Nord, l'abominable sectaire Dron. La secte avait concentré sur cette circonscription tous ses efforts, toute sa puissance, toute sa rage.

» Torrents d'injures et de blasphèmes, mensonges et calomnies, menaces, intimidations, pression éhontée de la municipalité sur l'opinion et de l'Assistance publique sur les malheureux, tous les moyens inavouables furent employés avec un cynisme et une brutalité dont on n'a pas idée.

» Et malgré les efforts désespérés le fr.·. Dron est par terre, battu de 259 voix à M. Masurel.

» Après la décapitation du socialisme par la défaite de Jules Guesde, c'est la décapitation du radicalisme dans le Nord.

» Et pour Tourcoing c'est le débarras de l'homme néfaste qui le tenait depuis neuf ans sous son joug sectaire.

» Bravo Tourcoing. Vive Masurel, comme vive Loyer et vive Rogez ! »

La *Croix du Nord*, après ce cri de victoire, exprime le regret de voir succomber, à Valenciennes, devant la coalition radicale-socialiste, deux candidats républicains libéraux. Elle ajoute :

« Valenciennes n'a pas encore vidé jusqu'à la lie la coupe amère que Lille, Roubaix et Tourcoing viennent de rejeter avec dégoût après en avoir vu le fond.

» Cela viendra, et les importantes minorités recueillies si hâtivement par nos amis leur prouvent qu'après une nouvelle expérience et de nouvelles déceptions, ces circonscriptions viendront à eux comme à des sauveurs s'ils veulent rester en contact avec elles.

» Mais ce qui accentue nos victoires et pallie singulièrement nos défaites, c'est que d'un bout à l'autre du département, nous avons eu à lutter, non pas contre un parti, mais contre deux partis coalisés.

» Cette coalition du socialisme avec le radicalisme est *un fait capital: c'est leur suicide moral.*

» Ils ont, pour obtenir un succès momentané, sacrifié leurs engagements antérieurs, leurs principes, leur raison d'être, en même temps que leur dignité.

» Les voilà amoindris l'un et l'autre, démonétisés devant l'opinion.

. . . .

« Terminons aujourd'hui ces notes en invitant nos pieux lecteurs qui ont tant contribué au succès par leurs prières, à ne pas oublier l'action de grâces. Vivent les hommes vaillants ! Vivent les vainqueurs et les glorieux vaincus ! Mais aussi et surtout, vive Dieu ! Celui qui féconde les efforts et distribue les victoires ! CYR. »

En présence du succès de dimanche, le *Courrier populaire* conclut avec raison :

« Le socialisme a vécu ; une expérience de deux ans a suffi pour ouvrir les yeux aux plus aveugles ; tout le monde sait maintenant ce qu'il est capable de faire et les électeurs ont dit hier : l'expérience est concluante, allez-vous en ! »

L'*Echo du Nord* fait les réflexions suivantes :

« Il n'y a plus de député collectiviste dans le département !

» L'alliance des républicains de gouvernement, des républicains libéraux, de tous les hommes d'ordre a porté ses fruits.

» Ils ont su, à force d'énergie et dans les circonstances les plus difficiles, organiser la victoire. Ils ont démontré ainsi qu'un parti ne doit jamais désespérer lorsqu'il a pour lui la sagesse, la logique et le patriotisme.

» La victoire de Roubaix avait fait d'une manière éclatante au premier tour cette démonstration. La double victoire de Lille, au deuxième tour, la confirme éloquemment.

» Le succès de M. Masurel, à Tourcoing, n'est pas un des moindres résultats des élections du 22 mai.

» Là, comme à Lille, radicaux et collectivistes ont marché la main dans la main, sous les plis du drapeau rouge de la révolution sociale.

» M. Dron a mené contre son adversaire une violente campagne de personnalités, d'invectives et de calomnies.

» Les électeurs ont eu raison de la coalition. Ils ont fait justice de la polémique odieuse dirigée contre M. Masurel. Ils l'ont vengé des attaques de toute sorte lancées contre lui par un adversaire aux abois.

» M. Dron doit s'apercevoir à cette heure que dans un pays de réflexion et de bon sens comme le Nord, de tels procédés électoraux ne rapportent rien à un candidat, — au contraire !

» Dans la troisième circonscription de Valenciennes, l'alliance radicale-socialiste s'était faite contre M. Sirot; dans la deuxième circonscription de Cambrai, cette même alliance s'était faite contre M. Morcrette.

» MM. Morcrette et Sirot sont élus. Partout la coalition est vaincue !

» Si nous ajoutons à ces résultats l'élection de M. Debève à Douai, celle de M. Guillemin à Avesnes, on sera d'accord avec nous pour dire que la journée du 22 mai dans le Nord est une grande et belle journée pour la République ».

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la note du *Progrès-Avenir* et du *Réveil-Egalité* est identique.

Voici des passages de l'article du *Progrès-Avenir* :

« Haut les cœurs, républicains !

« La réaction triomphe, sinon dans le Nord, du moins dans l'arrondissement de Lille.

« Les Loyer, les Rogez, les Masurel sont élus.

« La discipline républicaine n'a pas été observée.

« A Tourcoing, le nombre des votants, qui était de 20,303 le 8 mai, est tombé hier à 19,211. Les abstentionnistes ont assuré le succès de M. Masurel.

« Les cléricaux vont triompher. Ils en ont le droit.

. . . .

« Mais, surtout, ce qu'ils pourront célébrer, c'est la victoire du million. Car, ce qui a caractérisé ces élections, c'est la corruption la plus effrénée qui se vit jamais, c'est la pression la plus odieuse, la plus cynique, du riche sur le pauvre, du patron sur l'ouvrier, de l'administration sur le petit fonctionnaire.

» Nous reviendrons sur les honteuses manœuvres qui ont vicié l'élection de Tourcoing, et qui la feront annuler par la Chambre.

» Nous possédons déjà des preuves nombreuses des faits de corruption et de pression qui ont été commis par les agents de M. Masurel.»

C'est la tactique employée par l'*Egalité* au lendemain de l'élection de M. Motte, tactique un peu surannée, un peu « vieux jeu ».

Avant le scrutin, les radicaux et les socialistes ont beaucoup de confiance dans l'honnêteté du suffrage universel, mais après, quand ce dernier leur a été défavorable, et c'est ici le cas, ils n'ont pas trop d'injures pour accabler l' « infidèle ».

Il n'est alors question que d'achat de conscience, de pression, de manœuvres déloyales.

On pourrait, croyons-nous, dissimuler sa déconvenue d'une façon moins injurieuse pour les électeurs qu'en traitant tout le monde de corrupteur ou de vendu.

Ces réflexions s'appliquent également à l'article du *Réveil-Egalité* dont voici l'édifiante conclusion :

« Vaincu aujourd'hui par le « million », le peuple se ressaisira bientôt et malheur à ceux qui en lui fermant, *par la corruption électorale, le chemin de l'émancipation* pacifique et légale, le condamneraient, comme l'écrivait récemment Jules Guesde, à l'aboutissant révolutionnaire ! »

Nouvelles du Jour

L'échec de M. Lebon à Parthenay
Une manifestation hostile au Ministre

Parthenay, 23 mai. — M. André Lebon, ministre des colonies, qui a été battu par le marquis de Montsabré, conservateur, ayant voulu prendre la parole après la proclamation du scrutin, a été hué par les adversaires rassemblés.

Un tumulte épouvantable s'est produit, et les membres du comité radical-socialiste ont assiégé l'établissement dans lequel se trouvait le comité conservateur. On y constata de nombreux dégâts. Aucune mesure de police n'avait été prise pour prévenir et réprimer ces désordres.

Déraillement d'un train de marchandises près de Roanne. — Une victime

Roanne, 23 mai. — Par suite d'une erreur d'aiguillage, le train de marchandises n° 3477 a déraillé à 300 mètres avant d'arriver en gare de Roanne.

Le chauffeur Baudon a été tué. Quatre wagons, le foyer de la machine et le tender ont été broyés.

La France et le Maroc

Paris, 23 mai. — La *Gazette de France* publie l'information suivante, que nous vous donnons sous réserves :

L'ambassade française au Maroc, qui se trouve actuellement à Marakench, près du Sultan, réclame une régularisation de frontière du côté du Touat, la création d'un consulat à Guchta, la pose d'un câble télégraphique entre Alger, Tanger et Mogador, et la création d'un chemin de fer de Tlemcen à Uxde.

Le *Daily News*, qui enregistre la même nouvelle, dit que le sultan du Maroc s'oppose aux demandes de la France.

La question du Niger à la Chambre des Lords

Londres, 23 mai. — A la Chambre des Lords, lord Salisbury refuse de répondre à une question au sujet des négociation anglo-françaises, relatives au Niger, attendu que ces négociations sont en cours et que, par conséquent, elles ne peuvent faire l'objet d'une discussion parlementaire.

Il n'y a rien dans ces négociations qui justifie une dérogation à la procédure habituelle.

La capture d'un vapeur anglais

Key-West, 23 mai. — Un vapeur anglais, l'*Arden-Nor*, a été capturé hier, pour avoir voulu entrer à la Havane; il a été amené aujourd'hui ici, par un officier de marine américain.

Key-West, 23 mai. — Le vapeur anglais *Arden-Nor* a été relâché par le commandant de place.

Un horrible assassinat à Tours

Une pauvre veuve, vieille et sourde, la femme Paré, âgée de quatre-vingt-trois ans, a été assassinée dans sa maison à la Porcherie, commune de Joué-les-Tours. Une voisine, en passant devant sa maison, vit son cadavre, la gorge coupée, baignant dans une mare de sang.

On ne croit pas que le vol soit le mobile du crime, car la veuve Paré était notoirement dénuée de ressources.

Des récompenses bien méritées

Parmi les médailles d'honneur décernées par le ministre de la guerre, nous signalons les médailles d'argent accordées à Sœur Hélène, de la congrégation de Saint-Charles (hospices de Verdun et de Saint-Mihiel), à Sœur Ambroise, de la congrégation de la Charité de Nevers (hospice de Tulle), à Sœur Gabrielle et à Sœur Hélène, de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul (hospice de Castres), pour leur dévouement aux militaires malades pendant diverses épidémies.

La démolition de Mazas

On évacue Mazas à Paris.

Lundi, les huit cents locataires du lieu ont été transférés à la prison de la Santé par convois successifs, et dans quelques jours la nouvelle Bastille sera livrée à la pioche des démolisseurs.

L'anniversaire de la reine Victoria

C'est samedi qu'a été célébré officiellement, à Londres, le 79e anniversaire de la naissance de Victoria, qui tombe en réalité sur le mardi 24 mai.

La cérémonie du salut au drapeau a eu lieu, suivant l'usage, sur l'esplanade des Horse-Guards, en présence du prince de Galles et de plusieurs autres membres de la famille royale.

Les fleurs de Nice

Veut-on savoir combien le département des Alpes-Maritimes produit de kilos de fleurs diverses en une année ?

Trois millions trois cent huit mille kilos décomposés ainsi :

Fleurs d'oranger, 1,800,000 kilos; roses, 1 million; violettes, 157,000, jasmin, 147,000; tubéreuses, 24,000; jonquilles, 50,000; réséda, 20,000.

La valeur totale de ces fleurs est estimée à 15 millions de francs.

Un chat enragé au Palais de Justice, à Paris

Depuis longtemps une nombreuse famille de chats vit dans la cour du Dépôt, au Palais de Justice, à Paris.

Jusqu'à présent, ces animaux étaient restés inoffensifs; mais, lundi, l'un d'eux ayant mordu cruellement à la jambe une marchande de journaux, et l'animal ayant été reconnu atteint de la rage, la préfecture de police a pris des mesures pour purger la cour du Dépôt de tous ces incommodes et dangereux pensionnaires.

La violation d'un consulat français en Turquie

L'ambassade de France a reçu un télégramme de Porto-Lagos l'informant que, par ordre des autorités locales, la maison de l'agent consulaire Bulgaridès avait été attaquée, sa porte enfoncée à coups de hache, l'agent consulaire, sa femme et ses enfants expulsés.

Au Maroc

Londres, 24 mai.— Une dépêche de Tanger au *Daily Mail* annonce qu'on a reçu la nouvelle que les troupes du sultan sous les ordres du caïd Gilouli ont été battues par les tribus du Souf. Les troupes impériales ont éprouvé de grandes pertes.

Chronique Locale

ROUBAIX

UNE RÉPONSE DE M. MÉLINE A L'ADRESSE ENVOYÉE PAR L' « UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE ». — M. Eugène Motte, député, a reçu, dimanche, le télégramme suivant de M. Méline, président du conseil, en réponse à l'adresse qui lui avait été envoyée samedi soir par l'*Union Sociale et Patriotique* :

« *Le Président du Conseil à M. Motte, député, Roubaix.*

» Vous prie de transmettre aux membres de l'*Union Sociale et Patriotique* de Roubaix l'expression de ma reconnaissance pour sentiments *exprimés, avec mes félicitations pour leur courage* et leur dévouement à la République.

» MÉLINE. »

Réunion du Conseil municipal de Roubaix. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 26 mai courant, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Dépenses imprévues; compte-rendu de l'emploi. — 2. Mandats spéciaux; compte-rendu de l'emploi. — 3. Logements insalubres; rapport général sur les travaux de la Commission pendant l'année 1897. 4. Service des eaux; déchargement des charbons à l'usine d'Anchin ; soumission de M. Alexandre Dujardin. — 5. Service des eaux; fourniture d'huiles pendant les années 1898 et 1899, marché de gré à gré. — 6. Condition publique; fourniture de deux bascules à ticket; marché de gré à gré. — 7. Institut Turgot; fourniture des bois nécessaires au fonctionnement des ateliers manuels; marché de gré à gré. — 8. Mont-de-Piété; compte de gestion et compte administratif de l'exercice 1897; budget supplémentaire de 1898. — 9. Bâtiments communaux; construction d'une boulangerie; observations — 10. id.; installation d'une distribution d'eau potable dans divers établissements communaux; réception définitive des travaux. — 11. Voirie municipale; rue de Florence; classement et mise en état de viabilité. — 12. id.; alignements; acquisition de divers terrain incorporés à la voie publique. — 13. id.; chemins vicinaux; propositions budgétaires pour l'année 1899. - 14. id.; rue Lalande; résiliation du bail de MM. Lefebvre et Froidure, indemnité. — 15. Caisse des écoles; compte administratif de l'exercice 1897 et budget supplémentaire de l'exercice 1898. — 16. Construction de l'Ecole Nationale des Arts Industriels; emploi du remboursement anticipé par l'Etat. — 17. Soutiens de famille; classe de 1897 et ajournés des classes antérieures; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Compte administratif du Maire et compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1897 (M. Penant). — 2. Budget supplémentaire de 1898 (M. Penant). — 3 Police; création d'un nouveau commissariat (M. De Cock, adjoint). — 4 Contentieux; écoles de la rue Chanzy; propriété; réclamation du Consistoire de l'Eglise réformée de Lille et du Conseil presbytérial de l'Eglise réformée de Roubaix (M. De Cock adjoint.) — 6. Recouvrement des amendes en matière de simple police; émission d'un vœu; lettre de M. le Maire de Rouen (M. Tuérin adjoint). — 7. Théâtres de Roubaix: demandes de subventions pour la saison théâtrale 1898-99: cahier des charges (M. Tonneau). — 8. Octroi; revision de la taxe sur les bois ouvrés et sur les planches; lettre de M. le Directeur des contributions (M. L. Carpentier). — 9. Musée; portrait de Gustave Nadaud; offre de vente (M. Bailleul). — 10. Voirie municipale; rue Carpeaux (partie comprise entre le boulevard de Fourmies et la rue Ingres); pavage (M. Wichart). — 11. id.; alignement; acquisitions de terrains, à incorporer au chemin vicinal d'intérêt commun n° 112 (M. Hespel). — 12. id.; rue d'Oran (partie comprise entre la rue d'Alger et le chemin de fer de Somain à Tourcoing); construction d'une chaussée pavée (M. Ponthieu).

13. Voirie Municipale; entretien des chemins vicinaux ordinaires; emploi des matériaux (M. Boucherie). — 14. id.; quai de Marseille; fixation du salaire du pontier des ponts Daubenton et des Couteaux (M. Delétré). — 15. id.; quai de Marseille; construction d'une maison pontière; acquisition de terrain (M. Ponthieu). — 16 id.; rue de Charleroi; construction d'un aqueduc destiné à l'écoulement des eaux du nouvel hôpital (M. Delétré). — 17. id.; installation et entretien des bouches d'eau et des bornes-fontaines; crédit supplémentaire (M. Vandeputte). —18. Hospices; autorisation de donner main-levée d'une inscription hypothécaire; avis du Conseil (M. Wilfart).— 19 id.; compte de mitoyenneté dû par l'Hospice; avis du Conseil (M. Wilfart). — 20. Ecole d'Arts et Métiers de Châlons et Ecole navale; *demande de bourses de l'Etat*; avis du Conseil municipal (M. Lombart). — 21. Secours et subsides; demande de la société de gymnastique l'« Ancienne » (M. Bailleul). — 22. id.; demande de la société de secours mutuels « St-Eloi » (M. Wilfart). 23. id.; demande de bourse à l'Ecole nationale des arts industriels *en faveur du jeune Ponchon* (M. Penant). — 24. id., demande d'un trousseau en faveur du jeune Cabaye, élève de l'Institut de Ronchin (M. A. Carpentier). — 25. id.; demande d'un trousseau en faveur du jeune Vermeulen, élève de l'Institut de Ronchin (M. Wilfart). — 26. id.; demande de l'Alliance-Septentrionale. (M. Bailleul). — 27. *Caisse des Retraites; demande de* J.-B. Delreux, ancien agent de police, (M. Gonce). — 28. id.; demande de E. Lesage, ancien employé d'octroi. (M. Gonce).

A propos de la guerre hispano-américaine. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« L'Association des Dames Françaises, une des trois sociétés qui composent la Croix Rouge Française, vient de se réunir pour arrêter la conduite qu'elle doit tenir dans le conflit actuel.

» Après avoir relu la convention de Genève, ses articles additionnels et rappelé les antécédents dans les guerres étrangères, le conseil a pris des délibérations dont voici les principaux points ;

» 1° L'Association des Dames Françaises ne touchera pas à son fonds de réserve qui constitue son trésor de guerre et qui, d'après ses statuts, ne peut être employé que pour une guerre française.

» L'Association des Dames Françaises ouvre dans ses bureaux, 10, rue Gaillon, à Paris, une souscription destinée à secourir les malades et les blessés des belligérants.

» 3° L'Association se conformera exactement, pour la destination de ces secours, aux volontés qui lui seront manifestées par chaque souscripteur.

» 4° L'argent sera converti en aliments légers, médicaments, en appareils et instruments de chirurgie, pièces de pansement et lingerie d'hôpital ; et c'est sous cette forme que les secours seront expédiés.

» 5° En outre, une commission est chargée d'étudier si, dans le cas où la souscription donnerait une somme suffisante, il y aurait lieu d'intervenir d'une manière plus efficace encore par l'envoi d'un personnel de secours accompagné du matériel nécessaire.

» Le comité de Roubaix prie les personnes qui voudront bien souscrire pour les blessés de l'une ou de l'autre armée de vouloir bien envoyer leur offrande à son président, M. H. Ternynck, rue de la Gare 50, à Roubaix, en indiquant la destination qui devra être donnée à leur don. »

A la « Roubaisienne ». — On nous prie de publier l'avis suivant :

« La commission rappelle aux sociétaires que les dernières répétitions pour Saint-Etienne auront lieu mardi et mercredi soir au local, elles commenceront à 9 heures très précises. Après la répétition de mercredi soir, le comité s'occupera des derniers préparatifs de départ : répartition des participants par escouades pour le trajet, renseignements divers et distribution des feuilles de route; il compte sur la présence de tous les gymnastes pour cette indispensable préparation et fait appel à leur courage pour un dernier effort. »

Le Concours hippique. — *Journée du lundi 23 mai.* — La deuxième journée du concours hippique a été favorisée par un temps à souhait. Une atmosphère légèrement brumeuse, sans menace de pluie, tamisait les rayons du soleil et en rendait les atteintes *moins ardentes* que la veille.

L'assistance était naturellement moins nombreuse que dimanche, mais elle était brillamment composée. Le général de Mandres et beaucoup d'officiers de toutes armes en faisaient partie.

Nous n'avons, en fait d'accident à signaler, qu'une chute n'ayant occasionné que quelques égratignures insignifiantes au visage.

La musique municipale de Croix, dirigée par M. Gadenne, s'est fait entendre pendant le concours.

Le jury a d'abord procédé au classement des prix de classés ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE CATÉGORIE : chevaux de pur sang ou de demi-sang. — 1er *Stella*, à M. A. de Wazières ; 2e, *Ramier*, à M. J. Krabansky ; 3e, *Fleuron*, à M. A. Van de Weghe; 4e, *Ramée*, à M. Victor Douay ; 5e, *Giselle*, à M. A. de Wazières; 6e, *Marguerite*, à M. H. Delcourt.

DEUXIÈME CATÉGORIE : Chevaux de traits. — 1er, *Capitaine*, à M. Ernest Le Gentil; 2e, *César*, à M. Th. Jonville; 3e, *Rigau*, à M. J.-B. Dewas; 4e, *Saison*, à M. Victor Douay; 5e, *Calais*, à M. Ernest Le Gentil; 6e, *Diamant*, à M. Art. de Wazières.

Après ce premier concours, ont eu lieu les courses au *galop* avec sauts d'obstacles pour officiers (prix de la commission). Ces courses ont été très brillantes et caractérisées par de magnifiques parcours. En voici les résultats :

1er, *Sparkling* à M. Cotte, lieut. au 19e chasseurs; 2e, *Haquenée* à M. de Montcabrié, cap. 3e chasseurs, montée par M. de Franco, lieut. même régiment; 3e, *Facette* à M. de Franco; 4e, *Kirby*, à M. le Boucher, lieut. 3e chasseurs, monté par M. de la Taille, lieut. au même régiment; 5e, *Loesholm*, à M. Ricour, lieut. 19e chasseurs, monté par M. Josson de Bilhem, lieut. au même régiment; 6e, *Défroque* à M. G. Lancelot, lieut. 19e chasseurs; 7e, *Hebé* à M. de Charnacé, sous-lieut. 3e chasseurs; 8e, *Crissa* à M. Robitaille, lieut. 19e chasseurs; 9e, *Délicat* à M. Germain, lieut. 19e chasseurs, monté par M. Josson de Bilhem, 10e, *Album* à M. Maillet, cap. 3e chasseurs, monté par M. de Franco.

Concours d'équipages et chevaux de maître. Sept attelages à deux chevaux ont pris part à ce concours avec